

## Catéchèse paroissiale : La Communion.

Dans la messe, il y a un lien vitalement inséparable entre le mémorial de la Passion du Christ et le banquet sacré de la communion au Corps et au Sang du Seigneur. Et il est incontestable que la liturgie eucharistique trouve tout son sens dans l'union des fidèles au Christ par la communion eucharistique. Communier, c'est recevoir le Christ Lui-même, qui s'est offert pour nous.

L'Évangile de saint Jean nous montre que le Seigneur nous adresse un appel pressant à le recevoir dans le sacrement de l'Eucharistie : « En vérité je vous le dis : si vous ne mangez pas la Chair du Fils de l'homme et ne buvez pas son Sang, vous n'aurez pas la vie en vous » (Jn. 6, 53).

Aussi, saint Paul nous invite-t-il à nous préparer à ce moment si grand et si saint : « Quiconque mange ce pain ou boit cette coupe du Seigneur indignement, aura à répondre du Corps et du Sang du Seigneur. Que chacun donc s'éprouve soi-même et qu'il mange alors de ce pain et boive de cette coupe ; car celui qui mange et boit, mange et boit sa propre condamnation s'il n'y reconnaît le Corps du Seigneur »<sup>1</sup> (1 Co 11, 27-29).

Le propos de cette quatrième fiche de catéchèse est de revisiter notre geste de communion pour que nous vivions toujours mieux de la grandeur de ce Sacrement.

Voici une très belle prière de la bienheureuse Térésa de Calcutta pour les prêtres : « O prêtre de Dieu, célèbre cette messe comme si c'était ta première Messe, ta dernière Messe, ton unique Messe. ». Nous allons la transformer ainsi : « O fils de Dieu approche-toi de la table eucharistique comme si c'était ta première communion, ta dernière communion, ton unique communion ». C'est une très belle disposition intérieure qui nous permet d'éviter de nous approcher de la sainte communion d'une façon habituelle, sans y faire attention plus que cela, surtout s'il nous arrive de participer deux fois à la messe dans une même journée !

---

<sup>1</sup> De plus, « l'Église a donné des normes qui visent tout à la fois à favoriser l'accès fréquent et fructueux des fidèles à la Table eucharistique, et à déterminer les conditions objectives dans lesquelles il faut s'abstenir d'administrer la communion » in *Redemptionis Sacramentum* n° 82

Mais revenons au geste de la communion. L'Église en propose deux, l'un dit ordinaire (la communion reçue dans la bouche), l'autre dit extraordinaire (la communion reçue dans la main)<sup>2</sup>. Je dis extraordinaire, car dans les premiers temps de l'Église, les fidèles participant à la Liturgie eucharistique recevaient la communion dans la bouche pour eux –même, et dans la main pour la porter aux absents, aux malades ou encore dans les périodes de persécution. Ce rite de communion avait disparu au plus tard au IXe siècle, alors que le rite de communion dans la bouche est bien établi comme traditionnel et habituel dès avant l'époque de Saint Léon le Grand, donc dans le courant du IVe siècle dans l'Église d'Occident.

Dans la période qui a suivi le Concile Vatican II, le rite de la communion dans la main fut remis en usage et, en France, il fut autorisé par le Conseil permanent de l'Épiscopat, le 19 juin 1969.

"Fais de ta main gauche un trône pour ta main droite, puisque celle-ci doit recevoir le Roi de ta vie ; et dans le creux de ta main, reçois le Corps du Christ en redisant : Amen !" disait Saint Cyrille de Jérusalem. Ce qui sous-entend que les deux mains forment un trône et qu'on les porte à sa bouche pour communier. Il n'est pas du tout dit que l'on reçoit l'Hostie dans sa main gauche pour la mettre dans sa bouche avec la droite.

C'est ainsi le geste le plus respectueux que l'on puisse faire pour recevoir la communion et la réponse au prêtre qui présente l'Hostie en disant « le Corps du Christ » est « AMEN », c'est-à-dire « JE CROIS », et non pas « Merci » comme on l'entend de temps en temps.

Nous n'avons abordé jusqu'ici que la seule communion au Corps du Christ : « Grâce à la présence sacramentelle du Christ sous chacune des espèces, la communion à la seule espèce du pain permet de recevoir tout le fruit de grâce de l'Eucharistie »<sup>3</sup>. Cependant les fidèles communient trop rarement sous les deux espèces. Le faire davantage augmenterait certainement chez eux la conscience croyante qu'ils ont de participer au sacrifice de la nouvelle Alliance. Or, en plus des cas nombreux prévus par la Présentation générale du missel romain, l'ordonnance de 1970 de la Conférence des évêques de France en a porté la

---

<sup>2</sup> Interview de Mgr Guido MARINI cérémoniaire de Benoît XVI dans *l'Osservatore romano* du 26 juin 2008

<sup>3</sup> Catéchisme de l'Église Catholique n° 1390

possibilité à toutes les personnes « aptes à en profiter ». Qui, des fidèles, pourrait alors en être exclu ? Reste le mode.

Communier au sang du Christ en buvant directement au calice demeure la première façon de faire que propose la Présentation Générale du Missel Romain (no. 244 et 245). C'est toujours ainsi que doit faire le prêtre qui préside.

Si tous les communiants boivent directement au calice, un ministre (qui peut être un laïc) le présente au communiant en disant la parole « Le sang du Christ. ».

En cas d'intinction, si le fidèle reçoit la communion dans la bouche, c'est le prêtre (ou un autre ministre) qui trempe l'hostie dans le calice. Mais si le fidèle communique dans la main ? Nous avons ici affaire à un cas imprévu par la Présentation Générale du Missel Romain, mais qui a été réglé par l'Instruction *Redemptionis Sacramentum* du 23 avril 2004 qui déclare : « Il n'est pas permis à celui qui reçoit la communion de tremper lui-même l'hostie dans le calice, ni de recevoir dans la main l'hostie qui a été trempée dans le Sang du Christ »<sup>4</sup>.

Ainsi donc, et ceci par respect pour le sacrement de l'Eucharistie, il n'y a que deux manières de recevoir la communion au Précieux Sang : soit en buvant au Calice, soit par intinction, c'est à dire que prêtre trempe l'Hostie dans le Sang du Christ et donne au fidèle la communion dans la bouche.

---

<sup>4</sup> *Redemptionis Sacramentum* n° 104